

De : Khalil, Samantha
Envoyé : Mardi 21 avril 2020 21:49
À : Broadhurst, Jeremy; Chin, Ben; Clow, Brian; Duchesneau, Olivier; Goodman, Sarah; Stickney, Matt; Surkes, Marci; Telford, Katie; Thalmann, Brett; Ahmad, Cameron
Cc : Davis, Kathleen; Belliveau, Sébastien
Objet : Re : DA - Ontario

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous une version provisoire de la DA potentielle de l'Ontario pour les établissements de soins de longue durée. Le solliciteur général de l'Ontario collabore avec le bureau régional de Sécurité publique et les Forces armées canadiennes. À l'heure actuelle, les FAC sont généralement favorables.

Une fois la version finale reçue, nous obtiendrons la recommandation de la Sécurité publique et la confirmation du soutien des FAC. La version finale devrait être prête tard ce soir.

L'ébauche actuelle demande :

- De l'aide, au besoin, pour faire parvenir de l'équipement de protection individuelle (EPI) essentiel provenant du gouvernement fédéral ou provincial aux ESLD qui reçoivent du soutien du gouvernement fédéral;
- De l'aide pour la gestion des patients civils, y compris de fournir des soins médicaux aux occupants des ESLD;
- De l'aide pour fournir d'autres services d'assistance générale pour appuyer les opérations dans les ESLD;
- De l'aide avec la coordination des besoins en soins infirmiers et en logistique, ainsi qu'à la gestion et à la planification du personnel à long terme à mesure que les administrations régionales réorientent les ressources existantes et à venir pour les ESLD.

Monsieur le Ministre Blair,

Plus de 127 établissements de soins de longue durée (ESLD) en Ontario sont maintenant aux prises avec des éclosions de COVID-19. Six d'entre eux souffrent d'importantes éclosions. En même temps, les niveaux élevés d'absentéisme du personnel causé par la maladie et les difficultés mentales ont aggravé la situation. Malgré les efforts considérables déployés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et les régies régionales de la santé, la situation continue de se détériorer. Le gouvernement de l'Ontario a déployé des efforts concertés et a lancé des appels publics pour recruter des bénévoles, ramené des retraités au

service, utilisé les répertoires provinciaux et fédéraux et conclut des contrats avec des organisations non gouvernementales pour répondre à cette situation dans les établissements de soins de longue durée de l'Ontario. Malgré ces efforts, il y a toujours des risques réels et immédiats pour les citoyens vulnérables. L'Ontario demande donc l'appui du gouvernement fédéral sous forme de personnel médical formé et de soutien connexe pour fournir de l'aide humanitaire [et du soutien médical] à des ESLD sélectionnés, afin d'alléger temporairement la pression sur les travailleurs provinciaux des soins de santé et des services de soutien à la personne, afin de créer de l'espace pour les représentants régionaux afin de rétablir des soins adéquats aux FSLD par d'autres moyens. Le soutien fédéral est demandé d'urgence pour une période initiale de 14 jours après laquelle le besoin sera réévalué, mais pour une période maximale de 30 jours.

Plus précisément, l'aide fédérale est demandée pour fournir le soutien suivant :

- De l'aide, au besoin, pour faire parvenir de l'équipement de protection individuelle (EPI) essentiel provenant du gouvernement fédéral ou provincial aux ESLD qui reçoivent du soutien du gouvernement fédéral;
- De l'aide pour la gestion des patients civils, y compris de fournir des soins médicaux aux occupants des ESLD;
- De l'aide pour fournir d'autres services d'assistance générale pour appuyer les opérations dans les ESLD;
- De l'aide avec la coordination des besoins en soins infirmiers et en logistique, ainsi qu'à la gestion et à la planification du personnel à long terme à mesure que les administrations régionales réorientent les ressources existantes et à venir pour les ESLD.

Dans le cas où les Forces armées canadiennes seraient déployées à l'appui de cette demande d'aide, je comprends que certains de leurs membres ne seront pas des professionnels de la santé réglementés. Je comprends aussi que les membres canadiens qui appartiennent à des professions réglementées, comme les infirmières ou les médecins, peuvent être membres en règle d'un organisme de réglementation provincial différent. Dans les deux cas, je prendrai des dispositions pour m'assurer que les titres de compétences appropriés sont fournis aux membres des Forces armées canadiennes qui fournissent des soins médicaux, ou je veillerai à ce qu'ils soient exemptés de l'application des lois et des règlements provinciaux pertinents et des organismes professionnels. De plus, la province de l'Ontario indemnifiera et exonérera les membres des Forces canadiennes et le gouvernement du Canada des soins fournis par les membres des Forces armées canadiennes en réponse à cette demande.

Le 21 avril 2020 à 14 h 10, Khalil, Samantha < Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca > a écrit :

Le premier ministre n'a pas fait cette annonce aujourd'hui. Nous vous informerons lorsque nous recevrons la demande.

Le 21 avril 2020 à 12 h 53, Khalil, Samantha <Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Bonjour,

Nous nous attendons à recevoir cela aujourd'hui. Le BGPM a signalé que le premier ministre en fera également mention dans sa conférence de presse sous peu.

Sam

Le 20 avril 2020 à 17 h 45, Khalil, Samantha <Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Bonjour,

Le premier ministre Ford a été interrogé à ce sujet lors de sa conférence de presse aujourd'hui. Il a dit qu'il avait parlé au général Vance d'une aide possible dans les foyers de SLD, et que l'Ontario n'en est pas encore là, mais que « rien n'est exclu ».

Le 19 avril 2020 à 20 h 34 Khalil, Samantha <Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Bonjour à tous,

Le bureau du ministre Blair nous a informés qu'il s'attend à ce qu'un nouveau DA de l'Ontario demande de l'aide pour les établissements de soins de longue durée de la province.

Pas d'autres détails pour le moment.

Sam Khalil

Senior Manager I Gestionnaire principale
Issues and Parliamentary Affairs I Enjeux et des affaires parlementaires
Office of the Prime Minister I Cabinet du premier ministre
613-617-8093